



# SAUVER LA FORÊT SEMI-SÈCHE RÉUNIONNAISE : UNE AVENTURE HORS DU COMMUN

## Remerciements

L'équipe du projet LIFE+ COREXERUN remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies pendant ces 6 dernières années : partenaires techniques et financiers, prestataires, stagiaires et bénévoles.

Leur engagement et leur complémentarité ont fortement contribué au succès du projet.

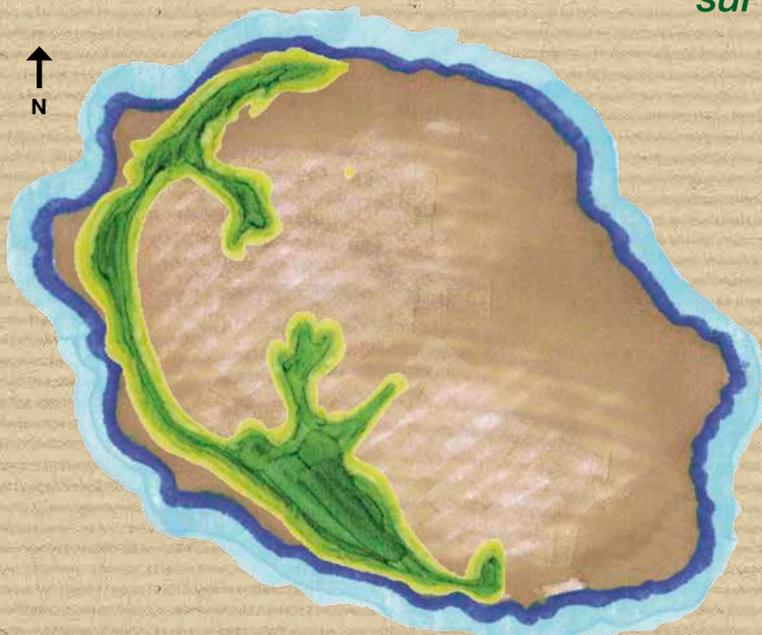
Merci également à toutes les personnes qui ont accompagné la réalisation de cette exposition.



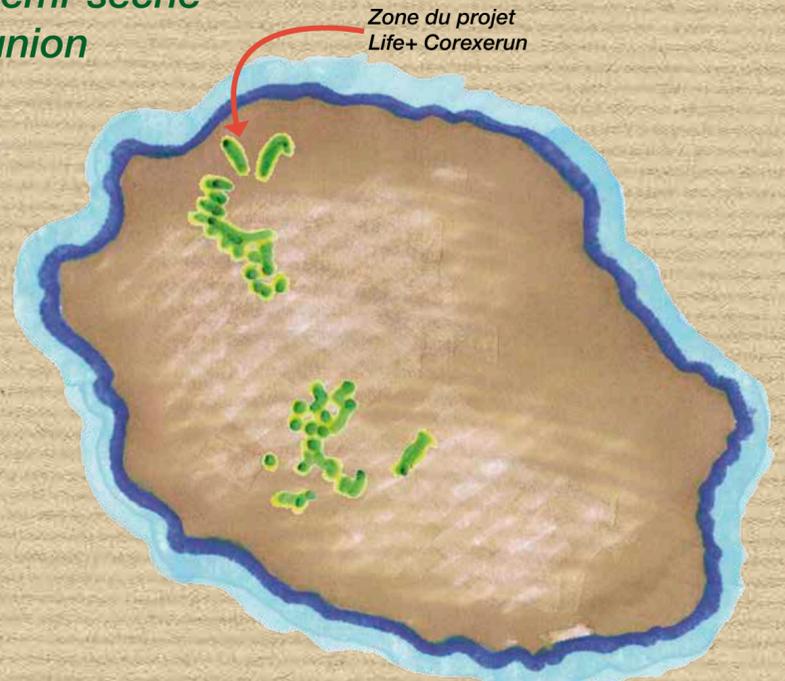


# POURQUOI SAUVER LA FORÊT SEMI-SÈCHE DE LA RÉUNION ?

## Répartition de la forêt semi-sèche sur l'île de La Réunion



Avant l'arrivée de l'Homme



De nos jours

### Une des forêts les plus menacées au monde

Cette forêt tropicale de basse altitude est régie par un climat singulier : une longue période sèche qui s'étend d'avril à novembre, contrastant avec une courte saison des pluies. La végétation de cet écosystème est adaptée à ces variations extrêmes.

La forêt semi-sèche a quasiment disparu de l'île de La Réunion. Autrefois présente sur l'ensemble de la côte ouest de l'île, elle ne survit désormais que sous forme de reliques de petite taille, localisées dans des zones peu accessibles à l'homme, sur des crêtes et des flancs de remparts.

Les arbres et arbustes qui composent cette forêt sont pour la plupart endémiques de La Réunion ou des Mascareignes, c'est-à-dire qu'ils n'existent nulle part ailleurs. La disparition de la forêt semi-sèche réunionnaise entraînerait donc la perte d'un patrimoine naturel unique au monde.

### Comment en sommes-nous arrivés là ?

La colonisation de l'île s'est faite au détriment des milieux naturels. L'homme a progressivement défriché les forêts depuis le littoral vers les sommets. Cette destruction a abouti à l'extinction de nombreuses espèces.

Par ailleurs, un grand nombre d'animaux et de plantes ont été introduits sur l'île avec l'installation de l'homme. Certains sont devenus très envahissants et mettent en danger les espèces de la forêt semi-sèche.

Aujourd'hui, l'enjeu est de rétablir l'équilibre des écosystèmes afin d'éviter l'extinction de nouvelles espèces animales et végétales.



Illustration : Carole Pourcher

- 1 Utilisation de la végétation indigène pour la construction de cases
- 2 Introduction involontaire d'espèces nuisibles, comme le rat
- 3 Défrichage par incendie entraînant la disparition de la végétation naturelle
- 4 Exploitation des bois endémiques pour la construction de navires, d'habitations ou pour la cuisine
- 5 Prélèvement des animaux endémiques, parfois jusqu'à leur extinction, comme pour la tortue géante de Bourbon



# LA GRANDE CHALOUBE : UN SITE NATUREL EXCEPTIONNEL

## Un trésor à préserver

Les reliques de forêt semi-sèche les mieux préservées se situent en grande partie au nord de l'île, dans les remparts des ravines du massif de la Montagne, en particulier au niveau de la Grande Chaloupe.

Les naturalistes et les universitaires de La Réunion avaient signalé la valeur exceptionnelle de ce secteur dès les années 70. Le Département de La Réunion, via son réseau d'Espaces Naturels Sensibles, a donc inscrit ce site parmi ses priorités et le Conservatoire du littoral a acquis plusieurs centaines d'hectares dans le but de les protéger durablement.

**Le site se trouve aujourd'hui partiellement en cœur de parc national et a été inscrit au Patrimoine mondial pour la richesse de sa biodiversité et la beauté de ses paysages.**

## Comment agir ?

Au démarrage du projet LIFE+ COREXERUN, très peu de connaissances étaient disponibles sur la forêt semi-sèche. **Un important travail préparatoire a été nécessaire afin de mieux comprendre ce milieu** et de pouvoir choisir les sites prioritaires à préserver. De nombreuses visites de terrain et des échanges avec les experts de l'Océan Indien ont permis d'identifier les espaces à reboiser, les travaux à effectuer et les espèces à planter.

**11 sites, soit une surface totale de 39 hectares, ont fait l'objet de travaux écologiques.**

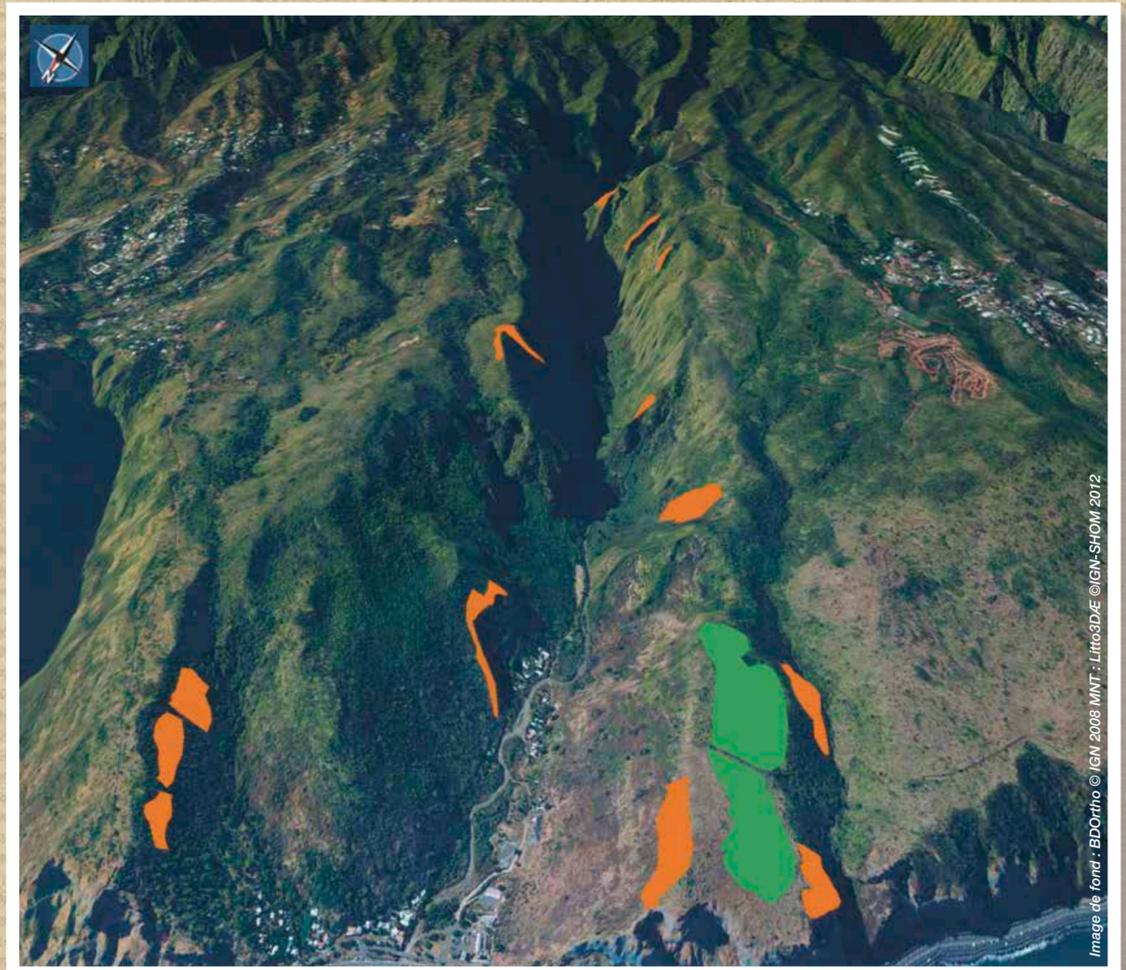


Image de fond : BDOphoto © IGN 2008 MNT - Littro3DAE © IGN-SHOM 2012

parcels de restauration écologique

parcelle de reconstitution écologique

### Restaurer les reliques de forêt

- > 10 parcelles, 30 hectares
- > dans les remparts des ravines, zones escarpées



### Recréer une forêt semi-sèche

- > 1 parcelle d'un seul tenant, sur 9 hectares
- > de part et d'autre du Chemin des Anglais, zone peu pentue





# LA DIVERSITÉ VÉGÉTALE AU COEUR DU PROJET



**Le Bois de nèfles**  
(*Eugenia buxifolia*)  
est un arbre commun,  
endémique de La Réunion.



**Le Bois de sable**  
(*Indigofera amoxylum*)  
est un arbre très rare  
et protégé, endémique  
de La Réunion.

## Qu'est-ce qu'une plante...

... **INDIGÈNE** : présente à l'état naturel dans une région donnée. À La Réunion, les espèces indigènes étaient présentes avant l'arrivée de l'Homme, elles peuvent aussi être présentes dans d'autres régions du monde.

... **ENDÉMIQUE** : plante indigène présente sur un territoire bien déterminé. Les plantes endémiques de La Réunion ne sont présentes nulle part ailleurs sur la planète.



**Le Bois de senteur blanc**  
(*Ruizia cordata*) est un arbre  
extrêmement rare et protégé,  
endémique de La Réunion.



**Le Bois de senteur bleu**  
(*Dombeya populnea*) est  
un arbre très rare et protégé,  
endémique de La Réunion.



**Le Bois de rongue**  
(*Erythroxylum sideroxyloides*)  
est un arbuste rare, endémique  
de La Réunion et Maurice.



**Le Benjoin.**  
(*Terminalia bentzoë*) est un arbre très  
rare en forêt, endémique de La Réunion,  
Maurice et Rodrigues.

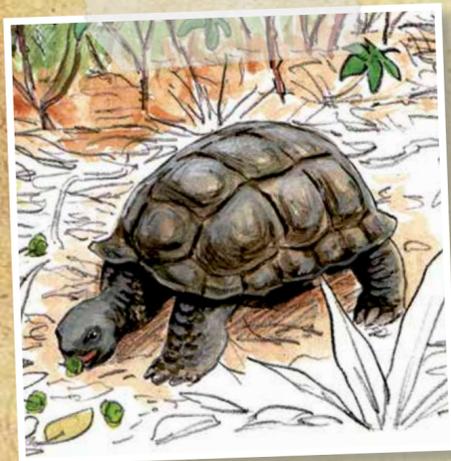


Illustration : Carole Pourcher

## Des liens étroits entre la faune et la flore

Le Bois puant (*Foetidia mauritiana*) produit des fruits très durs qui germent difficilement. En les mangeant, la Tortue de Bourbon (*Cylindraspis borbonica*), facilitait leur germination et leur dispersion. L'extinction de cette tortue géante, il y a plus d'un siècle, a ainsi accéléré le déclin de cet arbre caractéristique de la forêt semi-sèche réunionnaise.



**Le Bois puant**  
(*Foetidia mauritiana*)  
est un arbre très rare  
et protégé, endémique  
des îles de La Réunion  
et Maurice.



**Le Mahot rempart**  
(*Hibiscus columnaris*) est un arbre  
rare et protégé, endémique de La  
Réunion et Maurice.



**Le Bois de sinte**  
(*Scutia myrtina*)  
est un arbuste peu  
commun, indigène.



**Le Mahot tantan**  
(*Dombeya acutangula*)  
est un arbuste rare,  
endémique de La Réunion  
et Rodrigues.



# LA DIVERSITÉ VÉGÉTALE AU COEUR DU PROJET



## Le Bois de chenille

(*Clerodendrum heterophyllum*) est un arbre rare et protégé, endémique de La Réunion et Maurice.



## Le Bois de prune rat

(*Myonima obovata*) est un arbuste peu commun, endémique de La Réunion et Maurice.



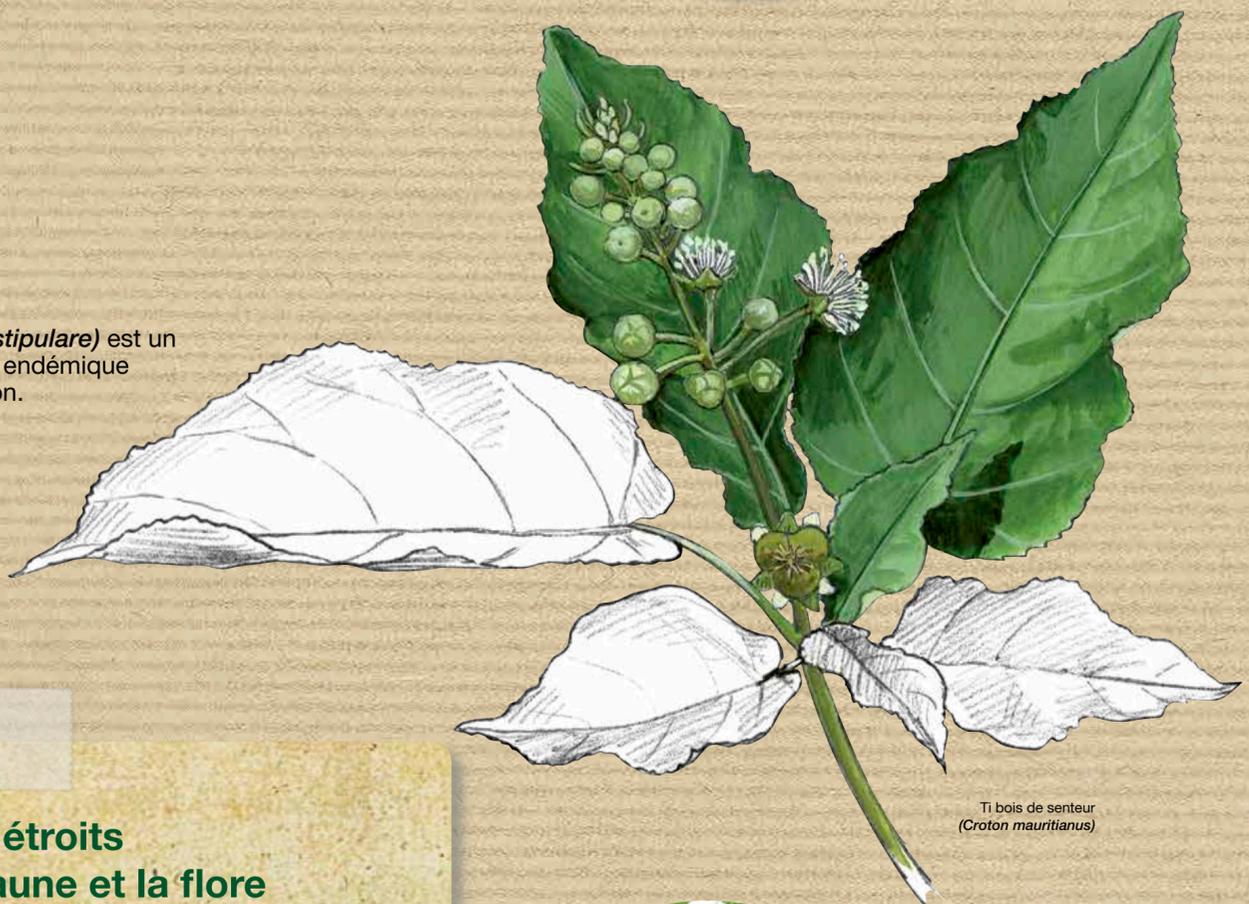
## Le Bois dur

(*Securinea durissima*) est un arbre commun, indigène.



## La Mauve

(*Abutilon exstipulare*) est un arbuste rare, endémique de La Réunion.



Ti bois de senteur  
(*Croton mauritanus*)

## Des liens étroits entre la faune et la flore

Le papillon *Salamis augustina* est endémique de La Réunion. Sa chenille se nourrit exclusivement des feuilles du Bois d'ortie, une plante indigène qui a quasiment disparu en forêt. Sa raréfaction a entraîné la disparition du papillon qui n'a plus été observé depuis plusieurs années.

Ces deux espèces sont devenues les emblèmes du projet LIFE+ COREXERUN, qui vise à rétablir l'équilibre fragile entre la faune et la flore de la forêt semi-sèche réunionnaise.



Illustration : Morgane Clain



## Le Bois d'ortie

(*Obetia ficifolia*) est un arbre rare et protégé, endémique de La Réunion, Maurice et Rodrigues.



## Le Tanguin pays

(*Stillingia lineata*) est un arbre très rare et protégé, endémique de La Réunion.



## Le Bois d'éponge

(*Polyscias cutispongia*) est un arbre extrêmement rare et protégé, endémique de La Réunion.



## Le Bois de lait

(*Tabernaemontana persicariafolia*) est un arbre très rare et protégé, endémique de La Réunion et Maurice.



# LES PLANTES INVASIVES : PRINCIPALE MENACE POUR LA FORÊT SEMI-SÈCHE

## Qu'appelle-t-on une plante invasive ?

Une espèce est dite invasive lorsqu'elle a été introduite par l'homme et qu'elle est devenue envahissante avec des impacts négatifs sur les milieux naturels.

## Des plantes introduites qui remplacent la végétation indigène

Les plantes invasives sont une menace pour les forêts naturelles de La Réunion car :

- elles se développent très vite,
- elles se reproduisent très efficacement en fournissant de nombreuses graines qui germent souvent très bien,
- elles se propagent facilement grâce aux oiseaux, aux cours d'eau et au vent,
- elles profitent des perturbations du milieu (incendies, éboulis, chute d'arbre) pour se développer rapidement et prendre la place des espèces indigènes,
- elles peuvent recouvrir les plantes avoisinantes jusqu'à entraîner leur mort en les privant d'espace et de lumière.



Cassi,  
*Leucaena leucocephala*



Choca vert, *Furcraea foetida*



Baies roses ou encens,  
*Schinus terebenthifolius*



Bois caraïbes,  
*Tecoma stans*



Galabert ou corbeille d'or,  
*Lantana camara*



Faux-poivrier blanc,  
*Rhus longipes*

## La liane papillon : menace n°1 pour la forêt semi-sèche

La liane papillon (*Hiptage benghalensis*) peut grandir de plus d'1 mètre par mois. Elle étrangle les jeunes plants, monte sur les grands arbres pour finalement les recouvrir et les étouffer, privant de lumière toutes les autres plantes.

Cette liane se propage très rapidement grâce à ses nombreux fruits en forme d'hélice qui peuvent être emportés



par le vent sur de grandes distances. Cela lui permet de s'implanter dans les endroits les plus inaccessibles et de recouvrir progressivement la végétation indigène.

La liane papillon est une plante très résistante contre laquelle il est difficile de lutter : une fois coupée, de nombreux rejets apparaissent et menacent à nouveau la forêt.





# RÉCOLTER DES MILLIERS DE GRAINES EN FORÊT

## Respecter l'origine des semences

Les récoltes ont été réalisées en priorité en forêt et à proximité des zones de plantation afin de produire des arbres adaptés à la sécheresse. L'origine de chaque lot de graines a été soigneusement conservée afin de connaître la provenance de chaque plant cultivé et mis en terre. Une fois devenus adultes, ces arbres et arbustes donneront des graines et serviront à leur tour aux récoltes.

## Favoriser la diversité

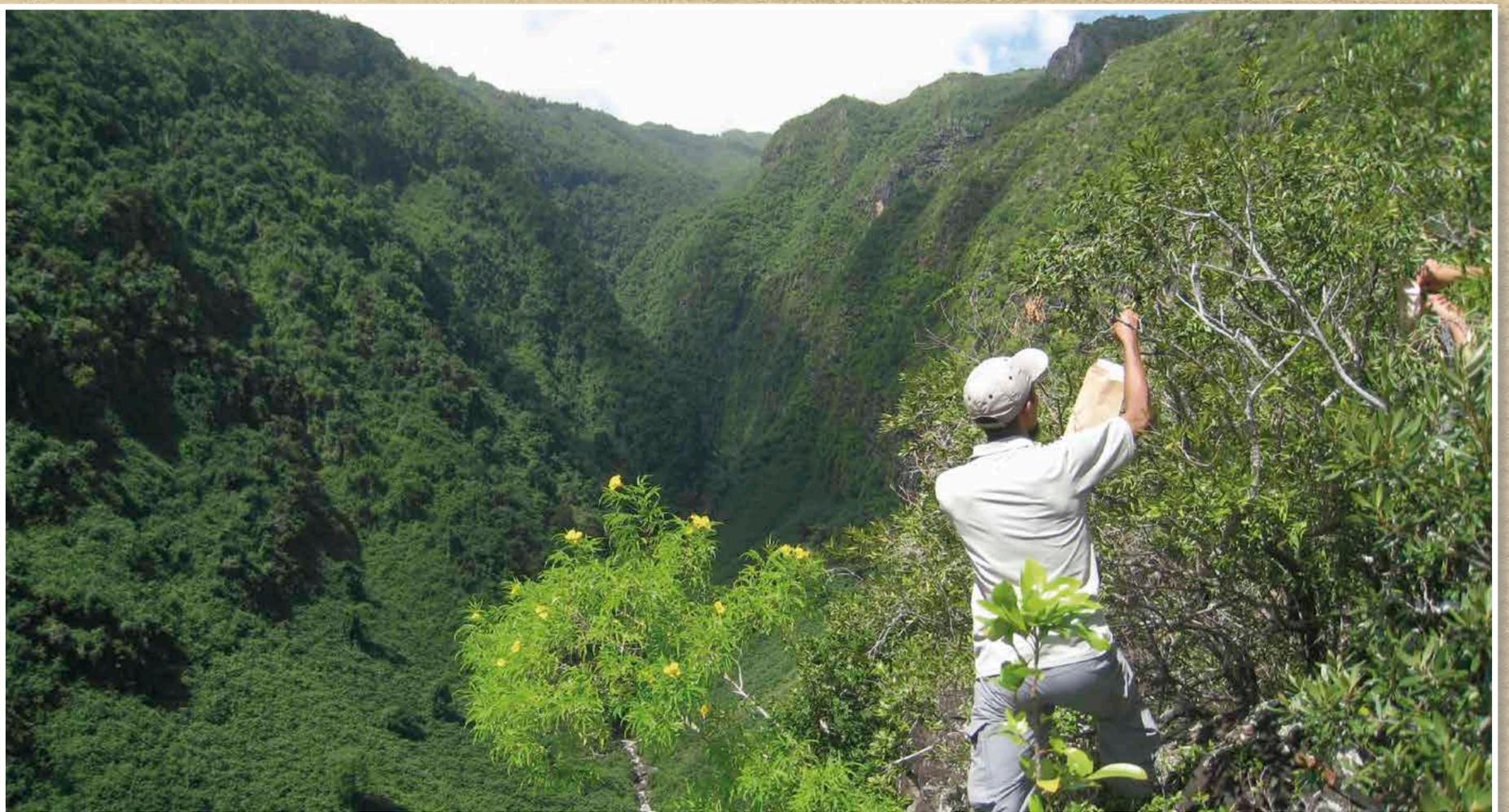
Il est important de récolter des fruits sur le plus grand nombre d'arbres possible. Ceci permettra une meilleure adaptation des plants face aux conditions climatiques difficiles et aux attaques de maladies et d'insectes.

## Récolter sans piller le milieu naturel

Pour ne pas priver le milieu naturel des semences nécessaires au renouvellement de la végétation, **seul un tiers des fruits d'un arbre est récolté**. Pour les espèces protégées, une autorisation spéciale a dû être obtenue auprès du Ministère en charge de l'écologie.

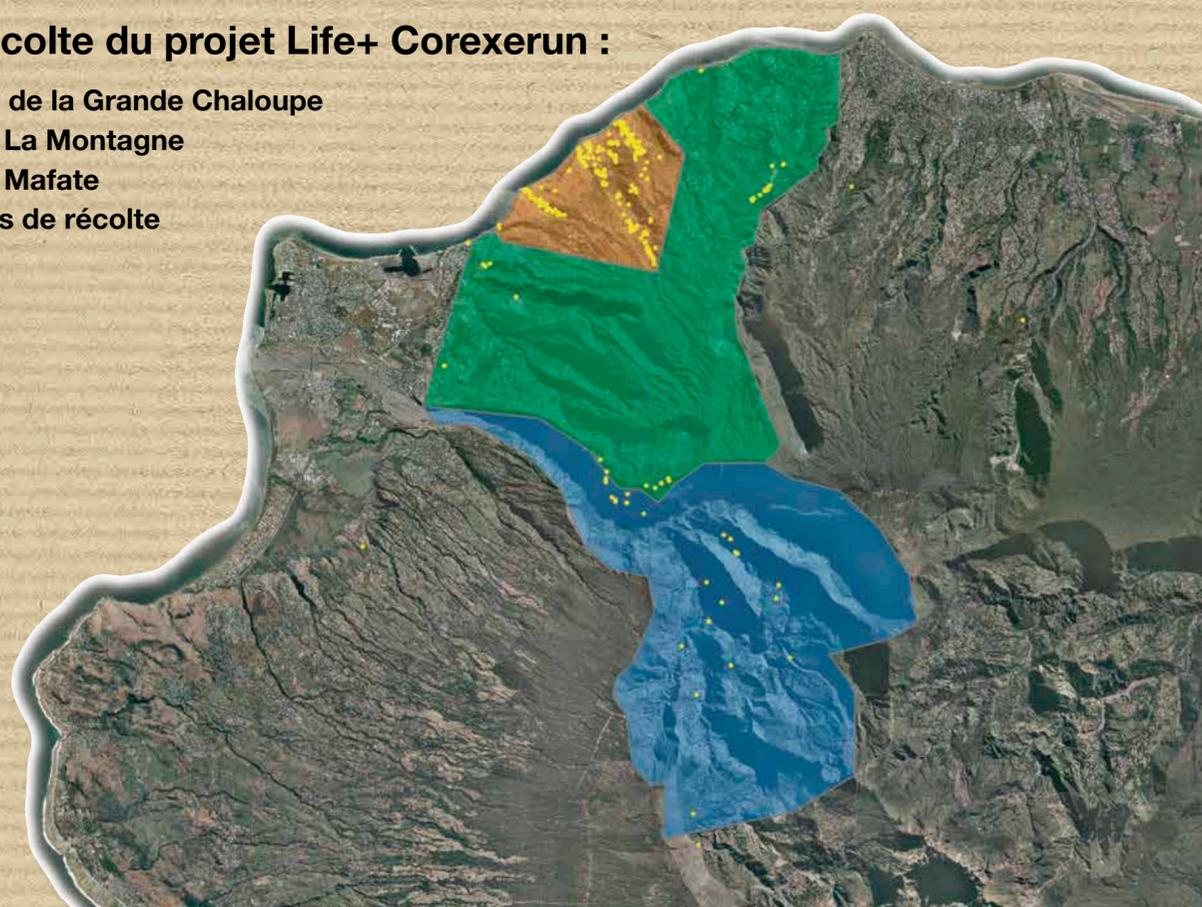
## Un travail long et minutieux

L'objectif du projet était de récolter des milliers de semences de 48 espèces indigènes afin de produire 100 000 plants à réintroduire en milieu naturel. Pour y arriver, **de nombreuses sorties de repérage et de récolte en forêt ont été nécessaires : environ 220 journées sur 3 ans et demi**.



## Zone de récolte du projet Life+ Corexerun :

- Site élargi de la Grande Chaloupe
- Massif de La Montagne
- Cirque de Mafate
- Lieu précis de récolte



Interview de Pierre Thueux, assistant technique du projet Life+ Corexerun



« Nous essayons de récolter sur un maximum de pieds. Nous faisons le tour de toutes les ravines pour aller voir sur chaque arbre s'il fructifie. Même si on ne récolte que quelques fruits, cela apportera toujours un peu de diversité génétique en plus. Cela garantira une meilleure résistance des descendants face aux aléas comme les épisodes de sécheresse ou les maladies. »





# CULTIVER 100 000 PLANTS DE 48 ESPÈCES INDIGÈNES EN 2 ANS : UNE PREMIÈRE À LA RÉUNION

## Des exigences particulières pour des plantations en milieu naturel

Les conditions du site de plantation étant très dures (fort ensoleillement, saison sèche marquée sans possibilité d'arrosage), tout a été fait pour maximiser les chances de survie des jeunes plants indigènes produits en pépinière :

- obtenir des plants de taille moyenne, pour une reprise optimale et un transport simple,
- «sevrer» les plants, c'est-à-dire diminuer progressivement l'arrosage pour habituer les jeunes arbres au manque d'eau,
- favoriser un bon développement des racines, pour une bonne alimentation du plant,
- limiter l'apport d'engrais et l'utilisation d'insecticides.

## Les grandes étapes de la mise en culture

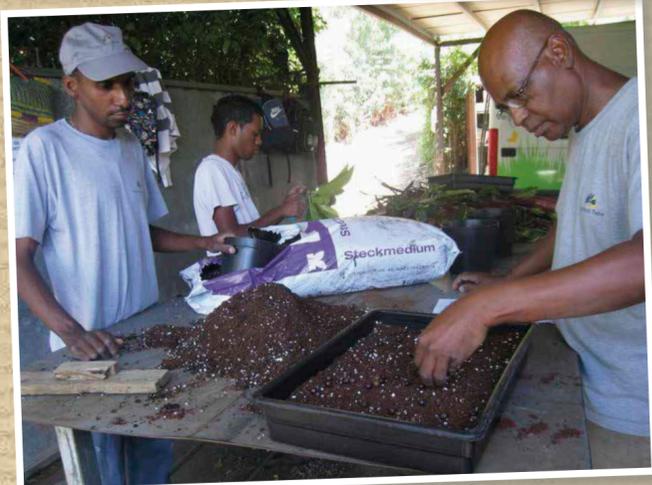
1. Réception et étiquetage de chaque lot de semences,
2. préparation des fruits et graines pour lesquelles la germination sans traitement particulier serait trop longue : trempage dans l'eau voire dans l'acide, cassage avec un marteau ou un sécateur, ponçage au papier de verre, à chaque espèce sa technique,
3. semis en barquette ou directement en pot pour les espèces aux racines profondes et puissantes,
4. repotage des plantules,
5. sevrage du plant quand il est assez fort.



Interview de Jean Vidal, pépiniériste



« Une des caractéristiques des plantes endémiques c'est leur vitesse de croissance qui est beaucoup plus lente que les plantes exotiques que l'on a l'habitude de produire. »





# PRÉSERVER LES DERNIÈRES RELIQUES DE FORÊT SEMI-SÈCHE

## Donner un coup de pouce à une végétation fragilisée

Sans intervention humaine, la forêt semi-sèche réunionnaise est appelée à disparaître à cause des plantes invasives. La restauration écologique vise à inverser cette tendance afin de rétablir l'équilibre naturel des forêts indigènes et de préserver les espèces rares.

Lorsque le milieu est trop dégradé pour envisager un retour à un état de conservation satisfaisant, l'objectif est de sauvegarder les espèces rares encore présentes.

## Comment restaurer une forêt ?

- **Enlever manuellement les plantes invasives en saison sèche**, pour favoriser la germination des plantes indigènes grâce à un meilleur accès à l'eau, à la lumière et au sol. Ce travail fin nécessite de faire appel à des ouvriers spécialisés,

- **adapter l'intervention en fonction du niveau de conservation des parcelles.** Une coupe trop importante peut en effet provoquer l'arrivée de nouvelles plantes indésirables et favoriser l'érosion sur des zones à forte pente,

- **apporter une attention particulière aux espèces rares** et aux plantes fragiles du sous-bois (orchidées et fougères),

- **planter des espèces indigènes en saison des pluies** afin de relier entre elles des parcelles isolées ou de combler les trous dans la végétation naturelle et ainsi limiter le retour des plantes invasives.



Interview de Julien Triolo, Écologue



« Nous travaillons dans une zone où il y a encore une forte présence d'espèces indigènes. Nous y réalisons un important travail de lutte contre les espèces exotiques envahissantes afin de libérer de la place au profit des plantes indigènes. »



Résultat des travaux de restauration écologique : de jeunes plantules d'espèces indigènes ont germé dans la litière du sol.





# RECRÉER UNE FORÊT SEMI-SÈCHE : UN DÉFI À RELEVER

## Éliminer les plantes envahissantes et préparer le sol

Pour pouvoir éliminer les plantes invasives largement répandues, une lutte mécanisée a été nécessaire. Une « pelle-araignée » a donc permis d'enlever les plantes envahissantes (Choca vert, Faux-poivrier...) et de préparer le sol, très rocheux, pour les futures plantations. La végétation invasive a ainsi été broyée et les résidus ont apporté la matière organique nécessaire au bon développement des nouveaux plants.

## Planter des milliers d'arbres

Cette action étant une première sur le territoire réunionnais, **plusieurs techniques de plantations ont été expérimentées afin d'évaluer leur efficacité.** Trois densités (1, 2 et 4 plants par m<sup>2</sup>) et trois modalités de plantation (en plein, en placettes circulaires et en bandes) ont ainsi été testées. Planter les jeunes arbres proches les uns des autres stimule leur croissance afin d'éviter le retour des espèces invasives.

**Au total 90 000 plants ont été plantés sur 3 saisons des pluies de 2011 à 2013.**

## Entretenir les plantations

Après la plantation, il est nécessaire de **désherber autour des plants réintroduits** car les plantes invasives risquent de les étouffer. Il s'agit essentiellement d'herbes hautes et de petites lianes à croissance très rapide.

**Les végétaux coupés ou arrachés sont utilisés pour former un paillage autour des plants indigènes.** Cela permet de mieux conserver l'humidité et d'éviter la repousse des plantes invasives.



Latanier



Bois de chenille



Mauve



Bois de Judas

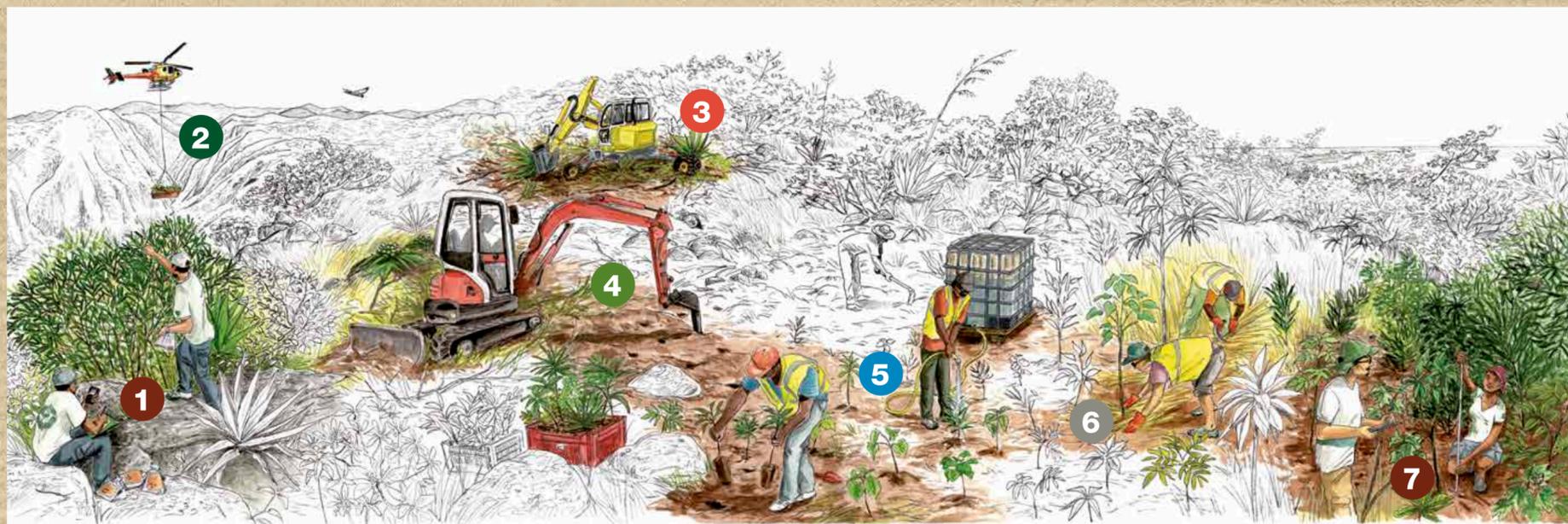


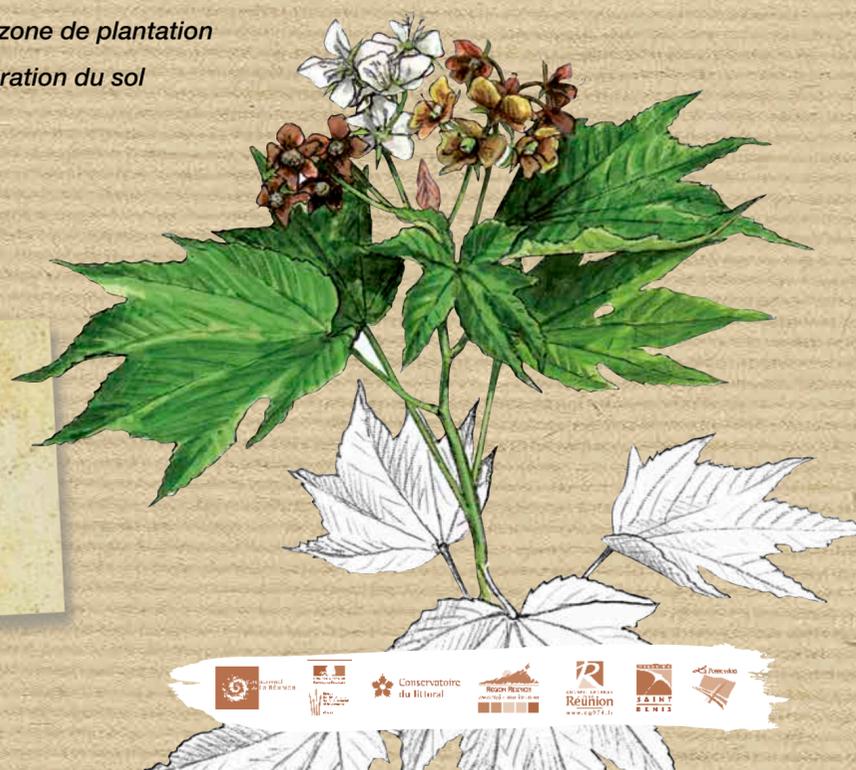
Illustration : Carole Pourcher

- 1 Récolte des graines pour la production des plants
- 2 Transport des jeunes arbres par hélicoptère du village de la Grande Chaloupe jusqu'à la zone de plantation
- 3 Défrichage, enlèvement des plantes envahissantes à l'aide d'une pelle-araignée et préparation du sol
- 4 Réalisation des trous avant la plantation à l'aide d'une mini-pelle
- 5 Plantation des jeunes arbres endémiques et arrosage (5 litres par plant)
- 6 Entretien des plantations : désherbage autour des plants et paillage
- 7 Suivi de l'état de santé et de la croissance des plants



### Interview de Mickaël Clain, ouvrier paysagiste

« Dans 5 ou 10 ans je pourrai repasser sur ce site pour voir l'évolution des plants. Au fil des années ils vont changer de forme, de feuille et devenir plus beaux. »





# UN LABORATOIRE À CIEL OUVERT

## Les éléments mesurés

Les données récoltées visent à évaluer le succès des opérations mises en œuvre et à enrichir les connaissances autour de cette forêt encore peu étudiée et des espèces qui la composent : fructification des semenciers, nombre de plantules en sous-bois, réaction du milieu suite aux travaux de lutte contre les espèces invasives, taux de survie et vitesse de croissance des espèces replantées.

## Les premiers résultats

**Le taux de survie moyen est de 80 % un an après la plantation. Les espèces présentant les meilleurs résultats sont le Bois de chenille, le Mahot tantan et le Bois de demoiselle.** D'autres espèces comme la Mauve ou le Bois d'éponge ont par ailleurs poussé très vite, ce qui laisse entrevoir la possibilité de ne plus désherber certaines parcelles à peine deux ans après mise en terre. Ce constat est très encourageant pour la future gestion du site.

Les résultats, encore partiels, permettront de stimuler et d'enrichir des actions de conservation similaires en proposant les modes et densités de plantation les plus efficaces ainsi que les espèces les plus adaptées.

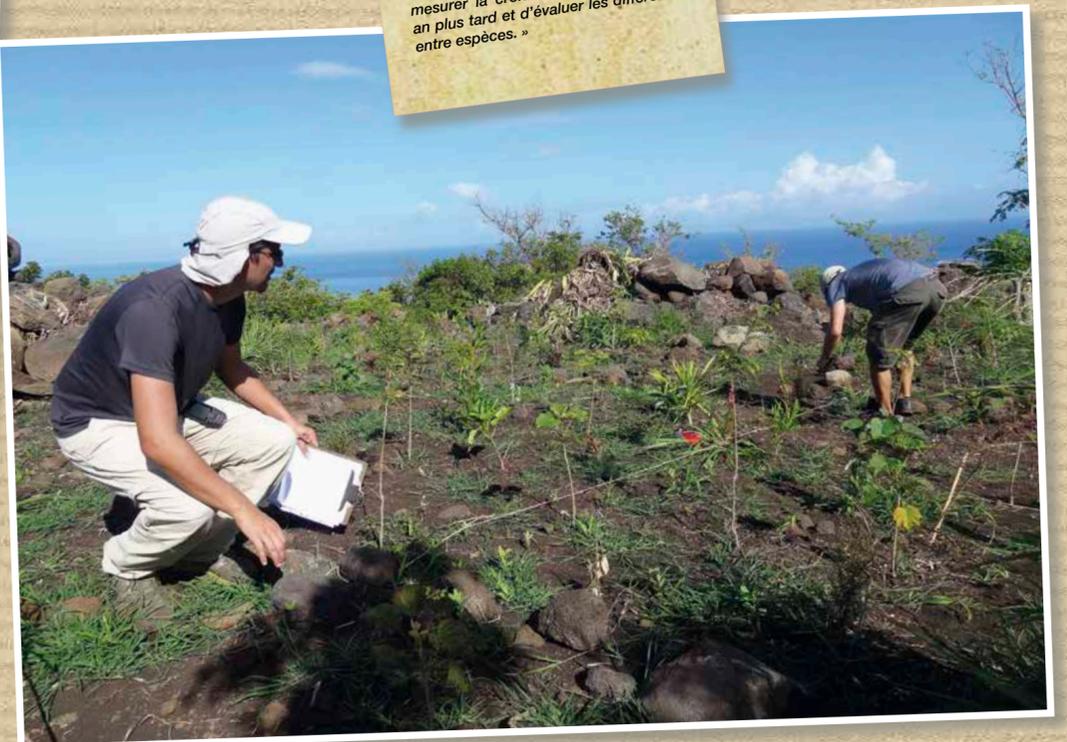
Plus tard, lorsque la forêt aura repris ses droits, une attention particulière pourra être portée sur le retour d'espèces animales qui affectionnent la forêt semi-sèche, tel que le Salamis d'augustine.



Interview de Olivier Flores, chercheur



« L'objectif du suivi scientifique est de vérifier l'état de santé des arbres plantés. Ensuite, on prend les dimensions de ces plants, ce qui va nous permettre de mesurer la croissance en revenant un an plus tard et d'évaluer les différences entre espèces. »





# PROTÉGER LES FORÊTS RÉUNIONNAISES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

## Une multitude d'acteurs impliqués dans la réalisation du projet

- 6** partenaires techniques et financiers,
- une équipe de coordination de **4** personnes,
- 20** prestataires locaux contractualisés (pour un montant de 1,8 million d'euros)
- aboutissant à la création de **17** contrats uniques d'insertion (sur 12 mois)
- ainsi qu'à l'embauche de **2** chefs d'équipe (sur 12 mois)
- et d' **1** chargé de mission (sur 30 mois)
- 10** stagiaires et **1 600** bénévoles qui ont participé aux plantations

## Un projet largement soutenu par les associations et les entreprises locales

Le programme LIFE+ COREXERUN bénéficie du soutien des habitants, des écoles, collèges et lycées, de l'armée, d'entreprises privées et d'associations qui sont intervenus dans les différentes étapes du reboisement en finançant certaines actions (mécénat) ou en participant à des chantiers bénévoles.

- apporter un soutien technique et financier au projet en assurant la plantation d'un hectare de forêt,
- sensibiliser le grand public à la préservation de la forêt semi-sèche et, plus largement, des écosystèmes réunionnais.



Interview de M. Payet, habitant de la Grande Chaloupe



« A la Grande Chaloupe il y avait beaucoup de Bois blanc rouge avant, des parcelles entières, mais aujourd'hui il n'y en a presque plus. Ce projet permettra de redonner un peu de vigueur à la forêt. »





# ET APRÈS ?



**La croissance et le développement de la forêt sont des processus longs qui dépassent les limites du projet. Aussi, l'entretien et le suivi des travaux initiés dans le cadre du projet doivent être assurés dans la durée.**

Le Parc national de La Réunion réalisera le suivi des zones reboisées. Les agents de terrain procéderont à la collecte des données afin d'apprécier l'évolution des travaux écologiques au-delà de 2014.

Le Conservatoire du littoral mobilisera les moyens humains pour assurer l'entretien des plantations situées sur ses terrains. Il poursuivra l'acquisition de nouveaux sites et ses actions d'aménagement et de valorisation du massif de La Montagne.

Le Département de La Réunion, en sa qualité de gestionnaire, poursuivra et financera ses actions de conservation, conformément aux orientations définies pour la protection des Espaces Naturels Sensibles.

La Région Réunion avec le Parc national et le Conservatoire du littoral encadreront l'entretien des zones de restauration dans le cadre des mesures compensatoires de la nouvelle route du littoral qui prévoient le financement de cette action sur 8 ans.

**L'ensemble des partenaires du projet LIFE+ COREXERUN se sont engagés dans un nouveau projet, intitulé LIFE+ Forêt sèche, qui bénéficiera du soutien financier de l'Europe. Ce projet, d'une durée de 6 ans (2014-2020), permettra d'étendre les travaux à d'autres terrains sur le massif de La Montagne.**





# LES PARTENAIRES DU PROJET LIFE+ COREXERUN



Le projet LIFE+ COREXERUN est financé à 50 % par l'outil LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) de la Commission européenne.

Créés en 1992, les programmes LIFE sont une application de la politique environnementale de la Commission européenne. Depuis 2007, ils sont ouverts et accessibles aux départements d'Outre-mer français.

Les projets de type LIFE+ Biodiversité

ont pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité et le déclin des services écologiques fournis par les milieux naturels en évitant entre autre, la disparition d'habitats et d'espèces uniques au monde.

Le projet LIFE+ COREXERUN, démarré en 2009, est le premier projet LIFE de l'Outre-mer.

[ec.europa.eu/environment/life](http://ec.europa.eu/environment/life)



Parc national  
de La Réunion

Le Parc national de La Réunion pilote le projet LIFE+ COREXERUN. Créé en mars 2007, cet établissement public

a pour mission d'assurer la conservation et la valorisation des patrimoines naturel,

culturel et paysager sur son territoire. Le Parc national est également gestionnaire du Bien naturel « Pitons, cirques et remparts » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans ce cadre, le Parc national conduit et soutient

en particulier des actions de connaissance, de préservation et de conservation des écosystèmes.

[www.reunion-parcnational.fr](http://www.reunion-parcnational.fr)



Conservatoire  
du littoral

Le Conservatoire du littoral accompagne le Parc national dans la mise en œuvre du projet LIFE+ COREXERUN. Cet établissement public administratif a été créé le 10 juillet 1975.

Il mène une politique

foncière pour protéger de façon définitive les espaces naturels remarquables situés en bord de mer et sur les rives des lacs. Le Conservatoire intervient depuis 1996 sur le site de la Grande Chaloupe. Il est aujourd'hui propriétaire de 750 hectares situés entre la Ravine Tamarins et la Ravine à Malheur et entend encore renforcer son action en faveur de la forêt semi-sèche.

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), créée le 1er janvier 2011 en intégrant la DIREN (Direction régionale de l'environnement), a co-financé le projet LIFE+ COREXERUN dès 2009. Sous l'autorité du préfet, la DEAL a pour mission de mettre en œuvre localement, les politiques de l'État impulsées par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement.

[www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)



Direction  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement  
RÉUNION

La Région Réunion s'engage depuis 2010 dans une démarche de développement durable et de préservation de la biodiversité réunionnaise. L'action régionale repose sur la recherche d'un point de convergence entre dynamiques économiques, innovations technologiques et exigences environnementales. La Région Réunion co-finance le projet Life+ Corexerun.

[www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)



REGION REUNION

[www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)



ESPACES  
NATURELS  
SENSIBLES



Le Conseil général de La Réunion co-finance le projet LIFE+ COREXERUN. Ce projet s'inscrit dans

la continuité de la démarche engagée par le Département en faveur de la sauvegarde de la biodiversité du massif de la Grande Chaloupe.

Le Département de La Réunion poursuit ainsi sa politique volontariste de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles qu'il conduit depuis plus d'une vingtaine d'années (1991).

[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)

Pour en savoir plus sur le projet : [www.reunion-parcnational.fr/life](http://www.reunion-parcnational.fr/life)

